

Département de Maine et Loire
Arrondissement de SAUMUR
COMMUNE de BRAIN SUR ALLONNES

**EXTRAIT DU REGISTRE
DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL**

Séance du 15 avril 2025

Convocation du 09/04/2025

Nombre de Conseillers
en exercice : 19
Nombre de Conseillers
présents : 16

L'An deux mille vingt-cinq, le quinze du mois d'avril à 20 heures 30, les membres du Conseil Municipal de cette commune se sont réunis au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel des séances, en session ordinaire du mois d'avril, sous la présidence de Monsieur Yves BOUCHER, Maire.

Présents : Mmes et MM. BOUCHER Yves, LEJEUNE Jacques, PETERS Nathalie, BERGER Ludovic, CHARRIER Sophie, SCHAEFER Virginia, REIGNIER Maxime, BOUCHER Annick, TESSIER Dominique, GUÉRÉCHEAU-DESVIGNES Nicolas, DELAUNAY Sébastien, DUDÉ Guillaume, JAMET Amélie, CANONNE Julien, COUINEAU Cyrille, DUDÉ Maïté.

Excusés : Mmes LEVEQUE Béatrice, MORICEAU Marie-Annick, GALLARD Corine,

Mme LEVEQUE Béatrice représenté par Mme BOUCHER Annick,
Mme MORICEAU Marie-Annick représenté par Mme SCHAEFER Virginia,
Mme GALLARD Corine représenté par M. COUINEAU Cyrille,

Secrétaire de séance : Mme DUDÉ Maïté

DCM2025-04-056 **Approbation du projet de renaturation des cours de l'école Publique Louis DUDÉ - demande de subvention au titre du Fonds Vert**

Acte 7.5.4 : Finances locales - subventions

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal que le projet de renaturation des cours de l'école Publique Louis DUDÉ est éligible au Fonds Vert car il répond à l'action d'accélération de la transition écologique dans les domaines de la performance environnementale, de l'adaptation du territoire au changement climatique et de l'amélioration du cadre de vie.

L'avant-projet définitif réalisé par l'agence SCALE présente le chiffrage général par cour de récréation ainsi que le chiffrage par lot (lot 1 « VRD », lot 2 « aménagements paysagers », lot 3 « menuiserie et mobilier » qui s'élève à 208 432,50,00€HT. Le coût du diagnostic amiante et Hydrocarbures aromatiques polycycliques vient compléter les frais d'études complémentaires.

Le plan de financement mis à jour pourrait s'articuler comme suit :

Envoyé en préfecture le 12/05/2025

Reçu en préfecture le 12/05/2025

Publié le



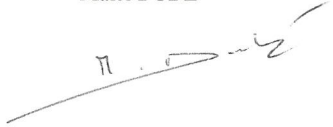
ID : 049-214900417-20250415-DCM2025_04_056-DE

Coût estimatif de l'opération					
Nature des dépenses les montants indiqués (sans arrondi) doivent être justifiés	Nom du prestataire	Montant (HT)			
Maîtrise d'œuvre					
	Agence SCALE	19 500,00 €			
Études complémentaires / frais annexes					
Accompagnement technique	PNR Loire Anjou Touraine	2 800,00 €			
Relevé et plan topographique	EURL AB TOPO	1 080,00 €			
Détection et géoréférencement des réseaux	CONOTECH	1 550,00 €			
Diagnostic amiante et Hydrocarbures aromatiques polycycliques	GEOTECHNIQUE	6 798,64 €			
Sous-total MOE/Études		31 728,64 €			
Travaux ou acquisitions (catégorie A/2 et A/3)					
LOT VRD	estimation Agence SCALE	62 437,50 €			
LOT PAYSAGE	estimation Agence SCALE	53 995,00 €			
LOT MENUISERIE ET MOBILIER	estimation Agence SCALE	92 000,00 €			
Sous-total travaux ou acquisitions		208 432,50 €			
COÛT TOTAL PRÉVISIONNEL (HT)		240 161,14 €			
Ressources prévisionnelles de l'opération					
Financements	à préciser le cas échéant	sollicité ou acquis	Montant (HT)	Taux	
DETR		sollicité	25 000,00 €	10,41%	
DSIL		sollicité	30 000,00 €	12,49%	
Autres aide État	Fonds verts	sollicité	110 000,00 €	45,80%	
Conseil départemental	aides à l'investissement des communes	sollicité	20 000,00 €	8,33%	
Sous-total aides publiques		Taux de financement public		185 000,00 €	77,03%
Part de la collectivité		Fonds propres	55 161,14 €		
		Participation de la commune - maître d'ouvrage		55 161,14 €	22,97%
TOTAL RESSOURCES PRÉVISIONNELLES (HT)			240 161,14 €		

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré :

- Annule et remplace la délibération n°2025-01-007 du 21 janvier 2025 ayant le même objet.
- Approuve l'opération de renaturation des cours de l'école publique Louis DUDÉ, telle que décrite ci-dessus,
- Autorise Monsieur le Maire à solliciter auprès des services de l'État, dans le cadre du Fonds Vert, une subvention d'un montant de 110 000.00€,
- Autorise Monsieur le Maire à solliciter toutes autres aides financières mobilisables, susceptibles de compléter le financement de cette opération, telles que présentées, sachant qu'au cas où les co-financements ne seraient pas obtenus, la commune s'engage à honorer la différence par autofinancement,
- Statue sur le plan prévisionnel de financement précité dans le cadre du budget 2025,
- Donne tous pouvoirs au Maire et aux Adjoints pour réaliser toutes opérations et signer toutes pièces relatives à l'exécution de la présente délibération.

Le secrétaire,
Maïté DUDÉ



Pour extrait conforme.
Le Maire,
Yves BOUCHER




Envoyé en préfecture le 12/05/2025

Reçu en préfecture le 12/05/2025

Publié le



ID : 049-214900417-20250415-DCM2025_04_056-DE